

## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AUNIS BILAN 2009

### FONCTIONNEMENT

#### - ARTICULATION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'AUNIS

Les modalités de fonctionnement et d'articulation avec les Elus du Pays d'Aunis, adoptées le 19/11/2008, ont été appliquées tout au long de l'année 2009. Aucun dysfonctionnement n'a été constaté. Le Conseil de développement a trouvé une dynamique nouvelle pour mener ses travaux et se trouve en situation de **dialogue régulièrement avec le Syndicat Mixte du Pays d'Aunis grâce aux rencontres avec les Elus de la Commission Concertation** (trimestrielles).

#### - LES COMITES THEMATIQUES

1/ Afin de permettre aux comités thématiques de s'inscrire **en complémentarité des missions exercées par le Pays d'Aunis**, la première rencontre de chaque comité a été organisée respectivement avec les chargés de mission du Pays qui ont présenté leurs missions, et leurs partenariats et ressources documentaires (courant avril/mai 2009). Ils ont pu identifier des premières pistes de travaux et les ont soumises aux Elus qui ont retenu celles qui leur importaient et précisé les priorités s'y rapportant (mi-juin 2009).

2/ Dans la mesure du possible, **un binôme animateur/rapporteur** est retenu par comité, et avec l'appui de l'animatrice du Conseil de développement, les premières réunions sont fixées dès juin 2009.

#### 3/ Fréquence, localisation et assiduité des réunions

Pour certains comités, très rapidement un **rythme de réunion mensuel** est adopté.

**La durée moyenne des réunions est de 2 heures et l'effectif moyen est de 4 à 5 participants** (pour 10 à 20 inscrits par comité). L'horaire est habituellement **de 18h à 20h** en semaine.

#### - TRAVAUX 2009

Chaque comité a été sollicité courant février mars 2009, en qualité de représentant des habitants du Pays d'Aunis, pour répondre à **l'enquête identitaire touristique** menée par Aline Moinet, en préalable à l'élaboration du portrait identitaire du Pays d'Aunis.

Par ailleurs, les comités ont entrepris leurs **travaux spécifiques** :

- Comité Concertation, depuis juin 2009, les travaux pour la vulgarisation de la charte ont mobilisé le comité au cours de 5 réunions, accompagné par Christine Potet, et ponctuellement Sophie Ducros
- Comité Culture, 6 réunions ont permis de porter un travail en lien avec la stratégie de développement culturel du Pays d'Aunis sur « la nécessité d'un(de) lieu(x) de création culturelle », présenté en assemblée plénière le 5/10/09 et en Bureau du Pays d'Aunis mi octobre
- Comité Economie, 4 réunions ont abouti à la proposition d'un « annuaire des entreprises », présenté en assemblée plénière le 5/10/09 et en Bureau du Pays d'Aunis mi octobre, et soumis à la Commission Economie Emploi Logement le 02/02/2010. Par ailleurs, depuis 2 réunions le comité aborde la question de la coordination des actions des CdC en développement économique à l'échelle du Pays d'Aunis. Une rencontre avec chaque commission économie des CdC est prévue en 2010.
- Comité Emploi Formation, ne s'est pas encore lancé (le démarrage a eu lieu début 2010)
- Comité Environnement, mène en parallèle plusieurs sujets de réflexion saisissant les opportunités qui se présentent :
  - o Traitement des déchets, identification d'actions qui peuvent s'inscrire en complémentarité de la mission du SMICTOM et répondant aux préoccupations de réduction des déchets à la source.
  - o Déplacements, transports, le comité trouve en M. Segret son porte-parole pour le représenter au sein du comité de pilotage constitué pour l'élaboration de l'étude engagée par le pays et menée par le Bureau d'études INDDIGO. A la lecture des premières données communiquées par Inddigo, le comité a été à l'initiative d'un réajustement par le Bureau d'Etudes sur des statistiques incomplètes et des axes d'étude à ne pas oublier.
  - o Schéma prospectif des liaisons de biodiversité, le comité trouve en M. Segret son porte-parole pour le représenter au sein du comité de pilotage constitué pour l'élaboration de ce schéma mené par le Bureau d'études BIOTOPE

- Comité Tourisme, 2 réunions en 2009 ont permis de poser les premières pistes de réflexion, d'autres réunions sont nécessaires pour porter des propositions.
- Comité Vie associative, ne s'est pas encore lancé (le démarrage a eu lieu début 2010)

## COMMUNICATION

Le Conseil de développement a sollicité en 2009 des outils de communication et ses réalisations sont :

- o **Plaquette du Conseil de développement**, conçue à la charge du Pays d'Aunis par l'agence de communication retenue par le Pays d'Aunis, diffusée auprès de tous les élus du territoire et à mettre à disposition du public dans les Centres Sociaux et OTSI...
- o **Page du site internet** actualisée, avec le soutien du service communication du Pays d'Aunis
- o **Carte de vœux** numérisée, réalisée en interne par l'animatrice du Conseil de développement
- o **Opération médiatique** pour l'assemblée plénière de mars 2009
- o **Blog**, créé en interne par Antoine Gautreau, sur une version payante, alimenté par l'animatrice du Conseil de développement aidée d'un membre volontaire du conseil de développement, M. Bellanger

## MOYENS OCTROYES PAR LE PAYS D'AUNIS

En 2009, ce sont **41 réunions** organisées avec les **moyens logistiques du Pays d'Aunis et accompagnées par l'animatrice** du conseil de développement (1/2 ETP). Déjà 18 réunions sont fixées courant premier trimestre 2010.

Ce sont des **outils de communication** pris en charge sur le budget communication du Pays d'Aunis.

C'est une **enveloppe budgétaire de 3 000.00 euros** qui soutient le fonctionnement du Conseil de développement.

## RECONNAISSANCE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AUNIS

Le Conseil de développement est régulièrement sollicité par de nouveaux candidats membres.

Ses travaux intéressent les acteurs locaux et interpellent certains élus et techniciens.

Il est cité en exemple ou appelé à témoigner de ses expériences grâce notamment au réseau régional coordonné par l'IAAT :

- o Echange régulier avec les Conseils de développement voisins, de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Sud Vendée
- o Participation à l'élaboration de l'Agenda 21 du Parc Interrégional du Marais poitevin
- o Participation à la 2<sup>ème</sup> Rencontre Régionale CESR et Conseils de développement, au CREPS de Poitiers
- o Journée de conseil de développement sur le territoire de Tulle, témoignage sur les outils de communication et blog (diaporama)
- o Témoignage sur l'articulation de la démocratie participative dans le cadre de formation sur l'organisation territoriale, organisée par la Fédération des Centres Sociaux

## PERSPECTIVES 2010

### ARTICULATION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'AUNIS

Courant 2010, le Conseil de développement sera en mesure de produire des travaux au sein de chaque comité. Il est important de maintenir le dialogue avec le syndicat mixte grâce aux élus de la Commission concertation qui recevra les propositions. Ces élus porteront leur avis sur les contributions en réunion de Bureau et chaque fois que cela sera opportun saisiront la Commission d'élus concernée pour entendre les membres du Conseil de développement et **apporter une réponse aux sollicitations ou préconisations**. Une réponse écrite argumentée des élus pourra être diffusée à l'assemblée plénière du conseil de développement. Ce retour sur les travaux est déterminant pour entretenir la dynamique et la motivation des membres du Conseil.

## SUJETS DE TRAVAUX

Les **sujets validés par le Bureau du Pays d'Aunis** le 15 juin 2009 ne sont pas épuisés. En 2010, les comités thématiques poursuivront selon les priorités définies par la Commission Concertation. Parallèlement, ils seront impliqués au cas par cas dans l'élaboration des études menées par le Syndicat Mixte (comité tourisme, comité environnement notamment). L'implication sera maintenue autour de la création du « conseil citoyen » prévu dans le cadre de l'Agenda 21 du Parc Interrégional du Marais poitevin. Egalement seront saisies les opportunités données par l'actualité au fil de l'année. Courant premier trimestre 2010, ce sont déjà 18 réunions inscrites au calendrier.

## BINOME DES COMITES THEMATIQUES ET RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE

Afin d'aider les comités à se positionner par rapport aux missions exercés par les techniciens du Pays et en qualité de force de proposition auprès des élus, en 2009, l'animatrice du Conseil de développement a assisté à la quasi-totalité des 41 réunions du Conseil de développement et en a rédigé les comptes-rendus. Le Président du Conseil de développement propose que deux membres volontaires par comité (au minimum) accèdent à une formation. L'Afipar, moyennant les financements de la Région, dispense **gratuitement des formations aux bénévoles**, parmi lesquelles les modules en lien avec **l'animation de réunion** et la **production d'écrits**. Seuls restent à la charge du demandeur les frais de déplacements et de restauration des participants. La proposition sera lancée à l'assemblée plénière de mars 2010.

## CO-PRESIDENCE

Du fait de la vivacité du bénévolat du Conseil de développement, Monsieur Gastou ressent le **besoin d'installer une co-présidence** pour partager la veille sur les travaux des comités, l'articulation avec les Elus, la gestion des situations particulières et la représentation dans les instances extérieures. Ce point sera à l'ordre du jour de l'assemblée plénière de mars 2010.

## COMMUNICATION

Le projet majeur de 2010 porte sur la **vulgarisation de la charte**, mené par le Comité Concertation. Le contrat d'Antoine Gautreau, chargé de mission communication, qui a accompagné le conseil de développement pour ses besoins en communication s'est achevé en septembre 2009 et il n'a pas été renouvelé ni remplacé. En 2010, le Pays ne dispose pas de compétence de graphiste en interne. Le comité Concertation entend ce contexte et le prendra en compte comme contrainte dans les moyens techniques et les ressources disponibles, pour les choix de conception et de support. Toutefois, les Elus sont demandeurs du document présentant la charte au tout public, et **il est important d'accorder la priorité à cette publication parmi les projets 2010 du conseil de développement**.

Par ailleurs, le conseil de développement renouvellera une **carte de vœux** numérisée réalisée en interne.

En ce qui concerne **le Blog**, l'animatrice du conseil de développement avec l'appui d'un membre du Conseil de développement et les conseils d'une personne référente du Centre socio-culturel de Marans poursuit les publications sur cet outil. Pour faire connaître cet élément important de la dynamique de la concertation, une information sera publiée dans les bulletins municipaux et communautaires et dans la presse locale. En temps opportun, l'outil pourra évoluer vers des possibilités de sondages en ligne.

## ENVELOPPE BUDGETAIRE SOLLICITEE

Pour entretenir la vivacité du bénévolat engagé au sein du Conseil de développement, l'enveloppe budgétaire accordée en 2009 a été très appréciée. Le maintien d'une autonomie financière pour assurer certains frais de fonctionnement est souhaité. Prenant en compte le contexte budgétaire où se trouve le syndicat mixte, les membres du Bureau sollicitent un montant de **2 000.00 € pour l'année 2010**.

## MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS SOLLICITES

Pour 2010, le Bureau du Conseil de développement sollicite le **maintien des moyens techniques et humains dédiés en 2009** :

- logistique des réunions : mise à disposition des salles de réunions et matériels
- secrétariat, accompagnement et animation, réalisés par l'animatrice du Conseil de développement soit 1/2 ETP
- mise à disposition des chargés de mission à la demande
- accès aux ressources documentaires du Pays d'Aunis à la demande